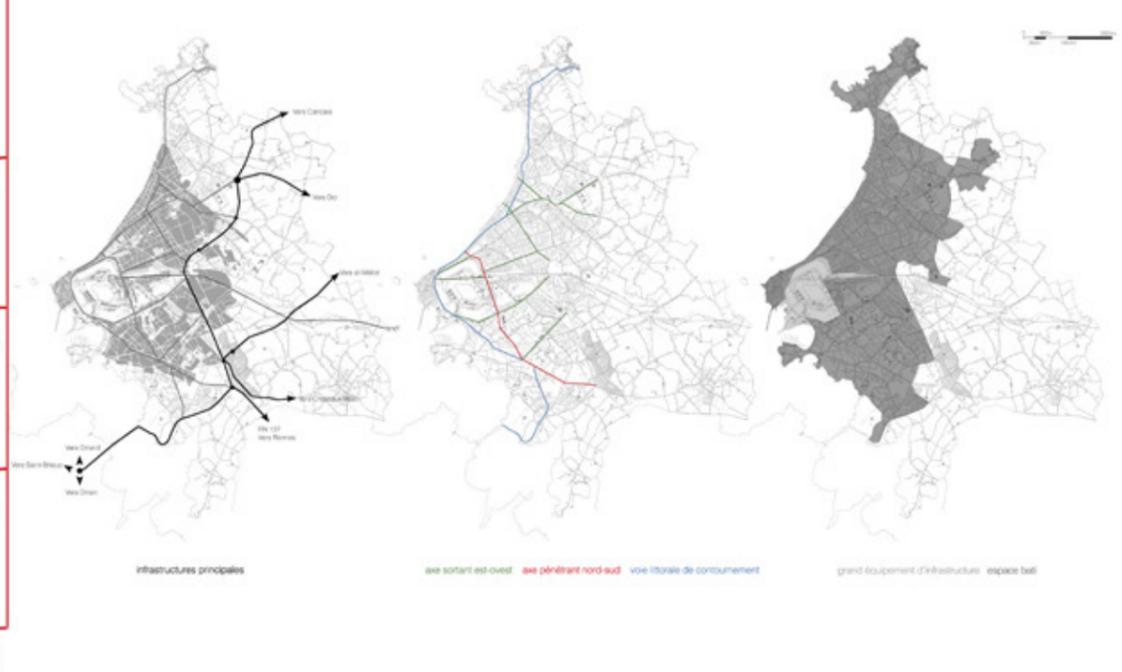
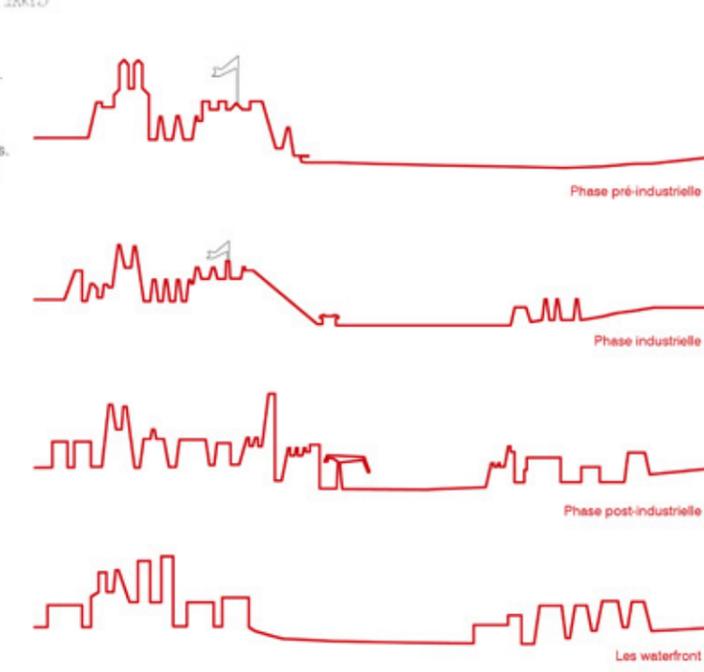


Saint-Malo (Sant Maloù en breton, St Mälo en gallo) est une commune de France métropolitaine, située en Bretagne, dans le département d'Ille-et-Vilaine. Station balnéaire connue pour sa ville close et son rapport à la mer, la ville attire de nombreux touristes, en particulier l'été où elle voit sa population (50 000 ha) multipliée par 4 pour atteindre plus de 200 000 habitants. Fruit d'une riche histoire maritime, elle demeure un port important (plaisance, commerce et voyageurs) et un centre économique.

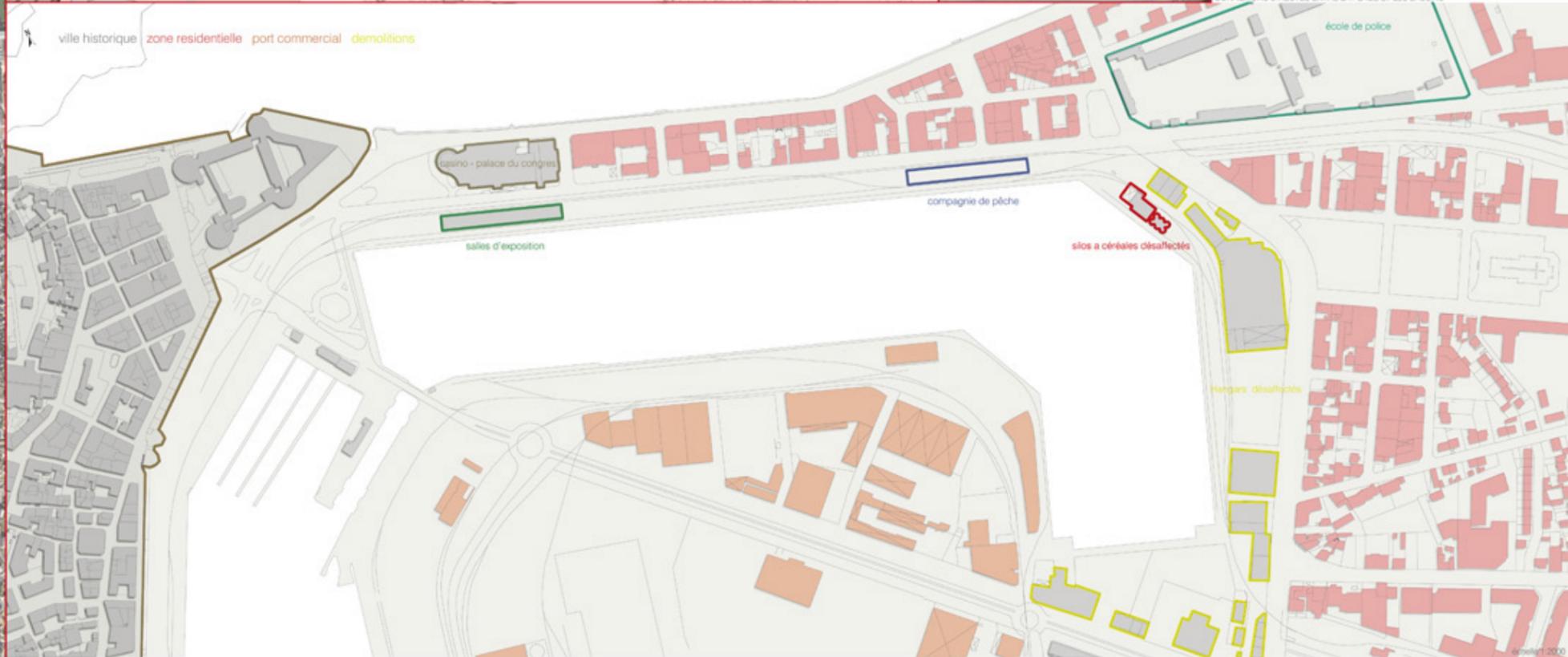
Saint-Malo est un port de mer situé sur la Manche, à l'embouchure de l'estuaire de la Rance. Ce bras de mer qui se transforme en rivière est délimité par l'usine marémotrice du barrage de la Rance côté mer et par la ville de Dinan. L'accès au port de Saint-Malo est protégé par de nombreux récifs et brisants immergés à marée haute, par des tombolos sous-marins (visibles aux marées basses de vives eaux), par des îles ou îlots dont beaucoup furent fortifiés aux XVIIe et XVIIIe siècles (le Grand Bey et le Petit Bey). Saint-Malo gouverne le Clos-Poulet (nom issu dit-on de "Pou-Alet", du latin Pagus Alet, "le pays d'Alet", mais il est plus probable que le nom soit issu de Plou/Ploua-Alet: "paroisse d'Alet" en breton) qui est délimité par la Rance, la Manche et la dépression de Châteauneuf. La ville fait face à Dinard. Cancalle conclut à l'est la côte du Clos-Poulet. Aujourd'hui, la commune inclut aussi les anciennes communes de Saint-Servan et de Paramé avec lesquelles elle a fusionné en 1967.

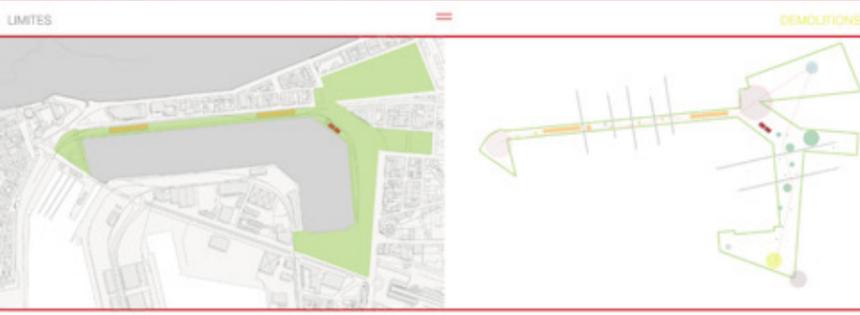
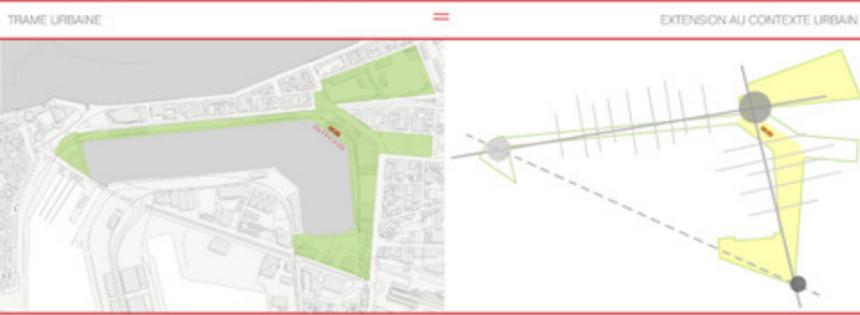
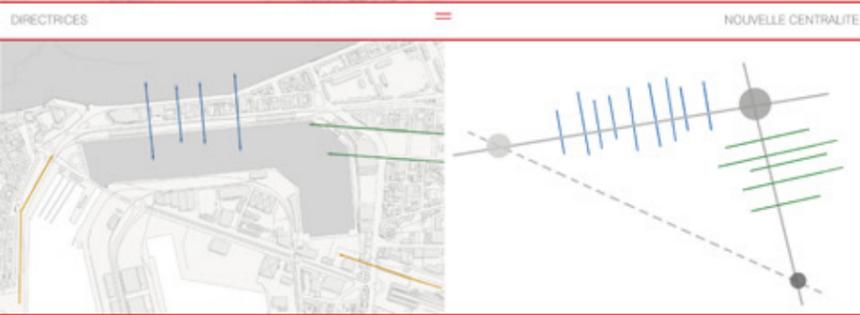
L'agglomération se développe au-delà du port:  
 - 1951 remise en service des écluses  
 - 1967 fusion des 3 villes  
 - 1983 passage de la route sur les écluses  
 - prolongement du terminal ferry  
 - aménagement du port de plaisance des Bas-Sablons



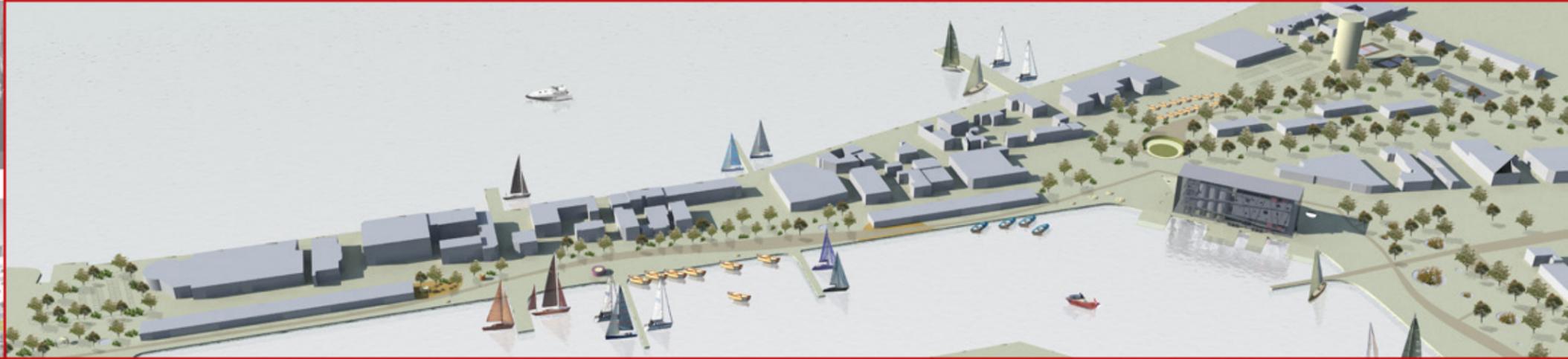
ACCÈS AUX BASSINS FLUX PRINCIPAUX PROVENANTS DE LA VILLE

<p><b>1 Bassin Duguay Trouin</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Surface 15 ha</li> <li>- 1 500 m de quais utilisables pour le trafic commercial</li> <li>- Accueil des navires jusqu'à 6 000 TPL</li> <li>- 120 m de long</li> <li>- 16 m de large</li> <li>- 6 m de tirant d'eau</li> <li>- Equipements:             <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 grues électriques de 12 à 20 m</li> <li>- 4 grues électriques de 12 à 24 m</li> <li>- 1 800 à câbles</li> <li>- de 60 000 quinbux</li> <li>- 9 magasins</li> <li>- totalisant 10 000 m<sup>2</sup></li> </ul> </li> </ul>	<p><b>3 Bassin Jacques Carter</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Surface 13 ha</li> <li>- 500 m de quais en eau profonde utilisables pour le trafic commercial</li> <li>- Accueil des navires jusqu'à 15 000 TPL</li> <li>- 150 m de long</li> <li>- 21 m de large</li> <li>- 7,75 m de tirant d'eau</li> <li>- Equipements:             <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 terre-plein acide phosphorique</li> <li>- 1 terre-plein acide sulfurique</li> <li>- 3 magasins</li> <li>- totalisant 9 200 m<sup>2</sup></li> <li>- 1 poste accostage porte-barges</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>2 Bassin Vauban</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Surface 15 ha</li> <li>- 620 m de quais utilisables pour le trafic commercial, dont 385 m en eau profonde</li> <li>- Accueil des navires jusqu'à 15 000 TPL</li> <li>- 150 m de long</li> <li>- 21 m de large</li> <li>- 9 m de tirant d'eau</li> <li>- Equipements:             <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 grues électriques de 6 à 27 m</li> <li>- 1 pont bétonné</li> <li>- 1 pont bascule route jusqu'à 50 T</li> <li>- 2 magasins</li> <li>- totalisant 2 950 m<sup>2</sup></li> <li>- 1 terminal frigorifique de 2 250 m<sup>2</sup></li> </ul> </li> </ul>	<p><b>4 Bassin Douvet</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Surface 12 ha</li> <li>- 300 m de quais utilisables pour le trafic commercial</li> <li>- Accueil des navires jusqu'à 6 000 TPL</li> <li>- 120 m de long</li> <li>- 16 m de large</li> <li>- 6 m de tirant d'eau</li> <li>- Equipements:             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Port de pêche "craie"</li> <li>- 15 cases à marée de 1800 m<sup>2</sup></li> </ul> </li> </ul>



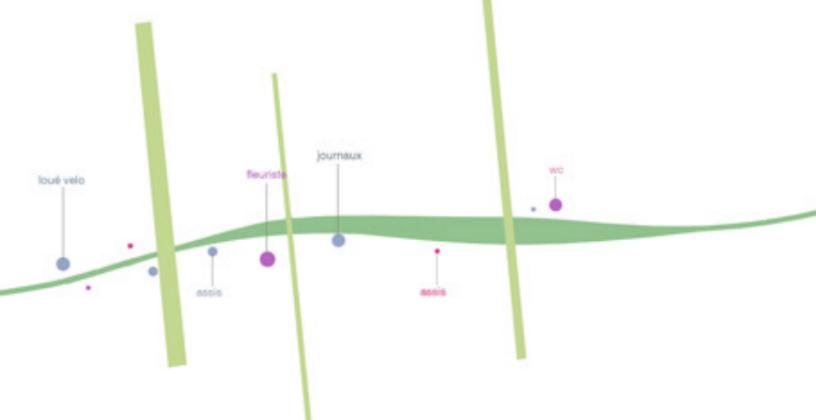


L'objectif général, pour le bassin, est fondé sur un reclassement complet à fin d'offrir une connexion physique, un nouveau type de circulation pour les piétons, et une connexion visuelle à fin de permettre une relation majeure entre le port et la ville historique.  
 L'intervention prévoit la création d'une promenade qui commence de la partie du bassin la plus proche de la ville moderne pour conduire naturellement à l'entrée de la ville historique, en nous permettant d'employer de petits ou de grands services qu'elle même distribue.  
 (loue vélo, jeux pour les enfants, marchand de journaux, café, fleuriste)  
 Tout le reste du port restera dans l'état, comme une "vitrine" sur toutes les activités portuaires auxquelles, la population de Saint-Malo, a toujours participé.



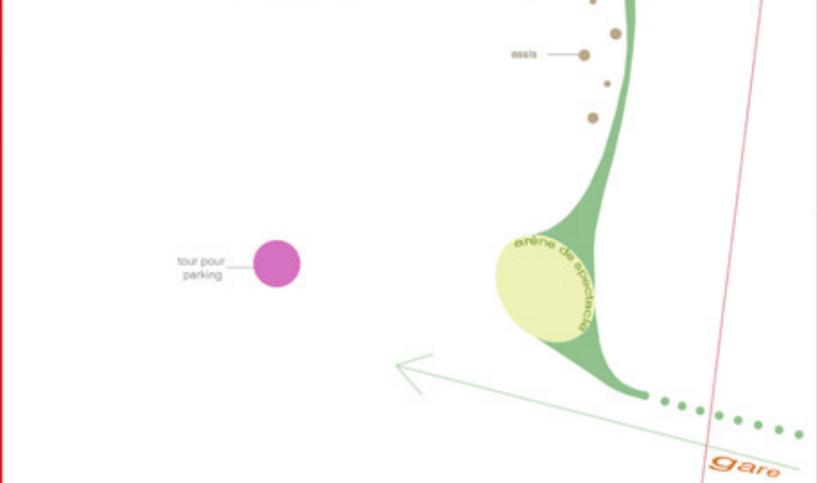


La piste cyclable et piétonne de l'aire la plus proche de la zone résidentielle, distribue de petits services mis à disposition de tous ceux qui se promènent. En outre, l'emplacement de ces petits services correspond à la position des passerelles transversales qui s'insinuent dans la trame urbaine et la dépassent. D'un côté elles s'entendent sur la mer et de l'autre traversent la promenade jusqu'aux bassins Duguay Trouin pour devenir des docks.



La partie de la promenade qui longe le boulevard de la République sera destinée à un jardin botanique. A ce niveau, la promenade s'ouvrira sur le jardin et englobera la trame urbaine. Ce qui aujourd'hui correspond à un espace vert laissé à l'abandon, deviendra un espace vert requalifié signalant le départ du parcours pour les personnes arrivant du Sud.

- pasiflora caerulea
- cyclamen repandum
- cyclamen
- narcissus minimus
- clematis florida
- corvillulus
- peonia moutan
- corvillulus
- helleborus niger
- syringa vulgaris
- dianthus barbatus
- rosa carina
- arctostaphylos uva-ursi
- gazania rigens
- citrus purpureus
- rosa carina

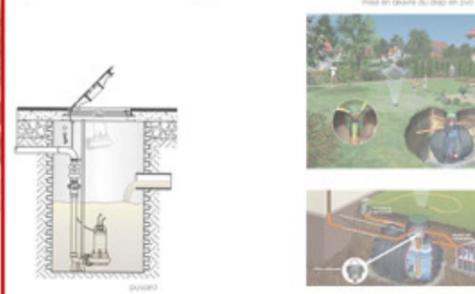


L'intersection que l'on rencontre en arrivant de l'ouest de la ville, signale un noeud de circulation important. En effet, il se compose de l'axe menant à la zone commerciale du port et l'axe qui conduit à la gare. Ce noeud de circulation, représente une nouvelle centralité qui organise l'entrée ouest du parcours. Sur la zone, qui aujourd'hui se compose d'hangars désaffectés, se trouvera une tour de parking au service des gens qui se promènent mais aussi pour ceux qui se rendent dans la nouvelle arène. Celle-ci aura pour décors scénique les bassins Duguay Trouin.



Eclairage public éolien et photovoltaïque

Réalisation d'un puits pour recueillir l'eau de pluie et permettre ainsi la réutilisation de cette eau grâce à des réservoirs sous forme de miroirs d'eau. Ce derniers sont reliés à des citernes en préfabriqué qui filtrent l'eau et séparent les déchets qui sont déposés dans les réservoirs. Cette eau traitée est réutilisée pour l'arrosage des espaces vert à l'est des bassins Duguay Trouin.



Récupération de l'eau de pluie

Après avoir constaté la présence d'un puissant vent de cote, j'ai décidé de l'utiliser l'énergie éolienne pour l'économiser. Sachant que la vitesse du vent augmente avec l'altitude, j'ai envisagé de placer les générateurs sur les tours prévues dans le projet. La tour sud sera destinée à des parking au service de l'ensemble du port. La tour est, elle, accueillera un complexe sportif (école de voiles, bureaux...).



Pale éolienne horizontale

Solar roof est l'alliance des les élément photovoltaïque et des éléments imperméables Sarnafil. Il s'agit d'une nouvelle technologie au le rendement est augmenté par le positionnement horizontal et uniforme de rubans photovoltaïques. Les feuilles de rubans photovoltaïques sont fixées sur une plaque d'acier et encapsulées de manière résistante. Ce plaques sont soudées entre elles et intégrées à la couverture imperméable Sarnafil. Dans mon projet, ce système recouvre la totalité du toit du musée qui naîtra de la correspondance avec les anciens silos et répondra aux besoins énergétiques de l'édifice.



Ruban photovoltaïque



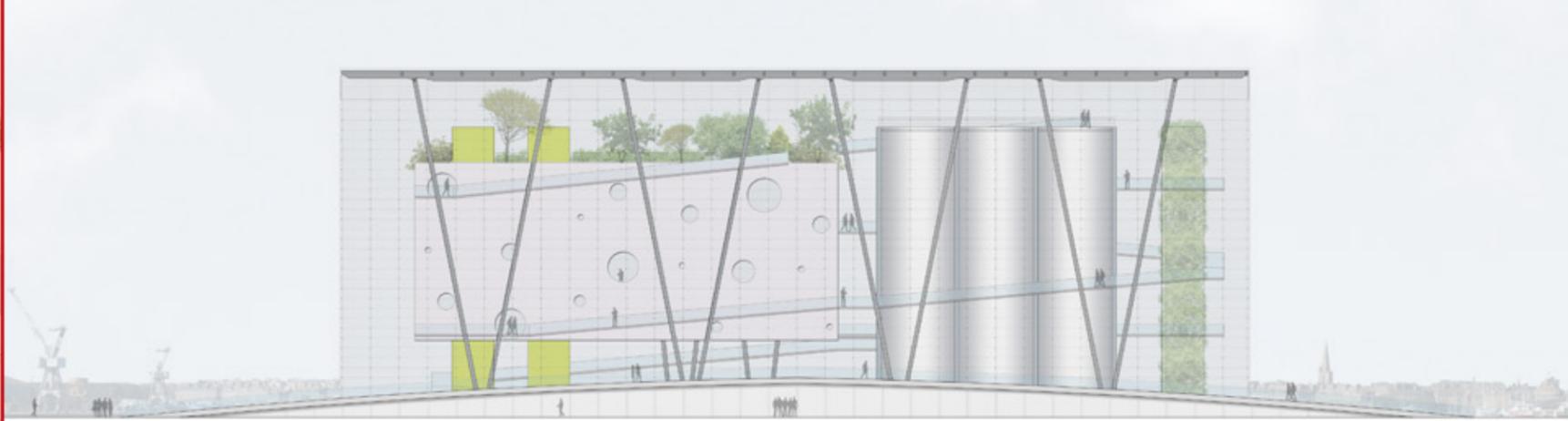
La promenade arrive ensuite à la nouvelle place (derrière les silos), créée après la démolition des édifices situés derrière les silos, qui permettra d'offrir plus d'espace et une meilleure accessibilité au parcours cyclable et piétons aujourd'hui trop congestionné. Une place ouverte, qui crée le rapport entre ville, mer, vert et qui anticipe l'entrée aux silos (maintenant aquarium) puis qui s'étend en promenade et conduit à la ville historique.

**LES SILOS**

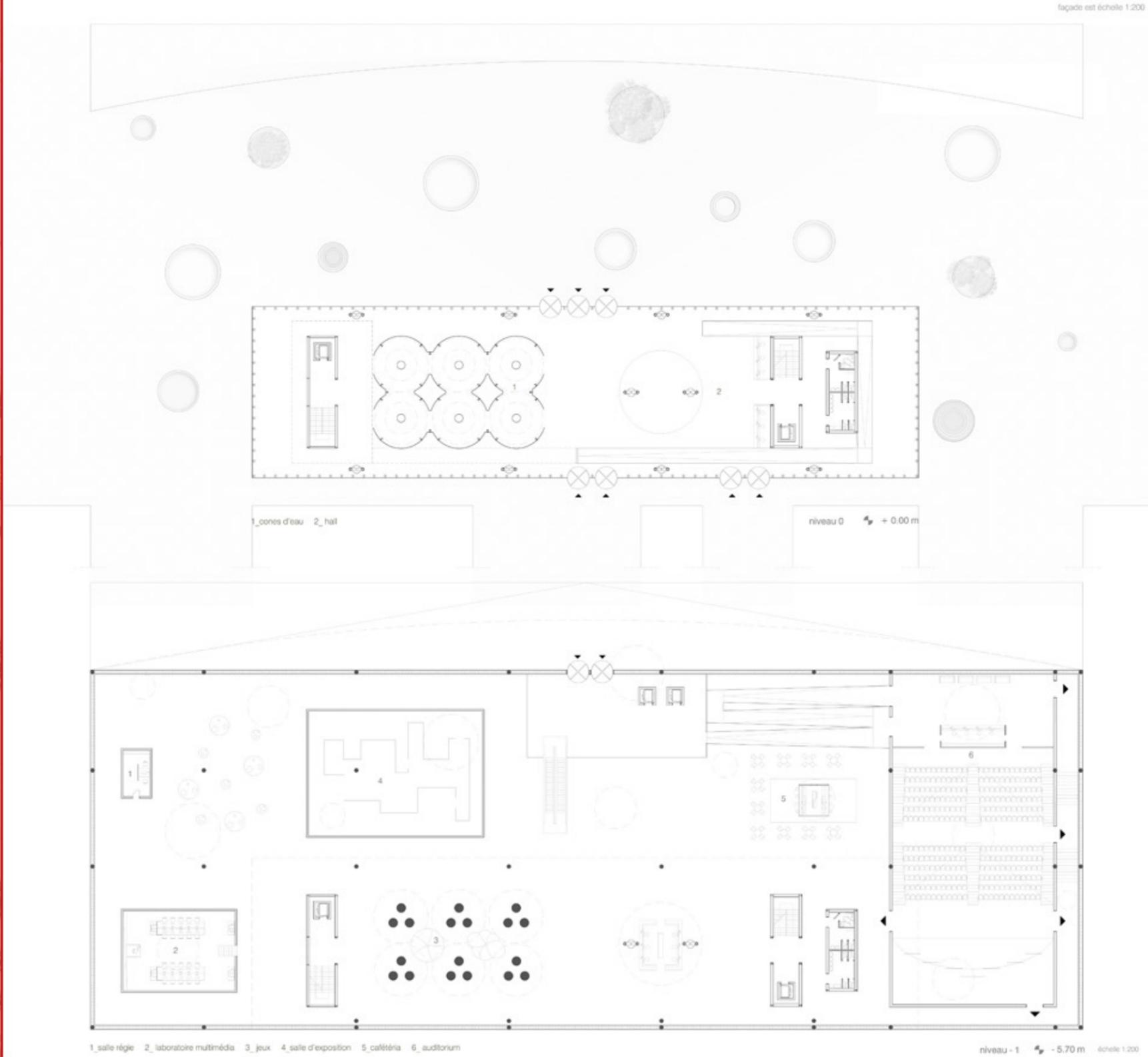
L'idée de base sur la réutilisation architecturale des silos existants, et pour que cet objet d'architecture retrouve son identité et soit capable d'offrir quelque chose de plus à la ville. La première opération a été cette défonctionnalisation en laissant extérieurement la pureté de leur forme. Cependant, la forme reste inchangée on choisit seulement de leur donner une nouvelle image : en effet, par le jeu des matériaux qui contribue à alléger la vue imposante du silos que l'on a de la ville.

**L'aquarium des 5 sens**

Il ne s'agit pas d'un aquarium entendu dans le sens traditionnel du mot mais plutôt, d'un parcours fluide, "sur-réaliste", qui traverse la vie des habitants de la mer et qui en explore les aspects plus pratiques et plus intuitifs : les couleurs, les sons, les odeurs... Il s'agit d'un jeu de sensations qui, synchronisé avec l'art des couleurs et la science des technologies nous porte à vivre une ambiance insolite. La forme des silos suggère déjà quelques points stratégiques de mon projet et a rendu évident l'exigence de créer un nouveau volume pour organiser au mieux les flux de circulation interne.

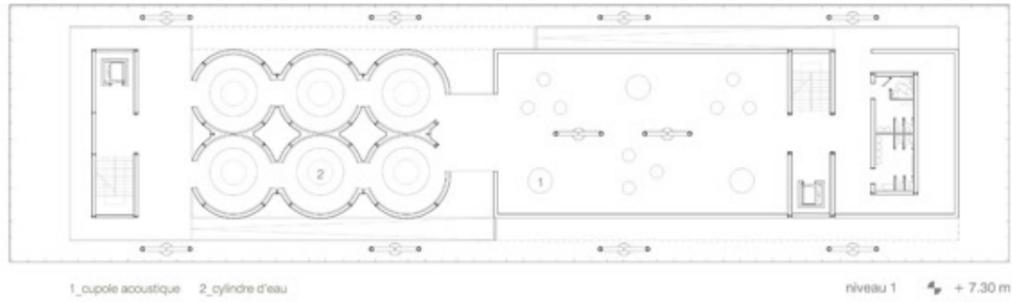


façade est échelle 1:200



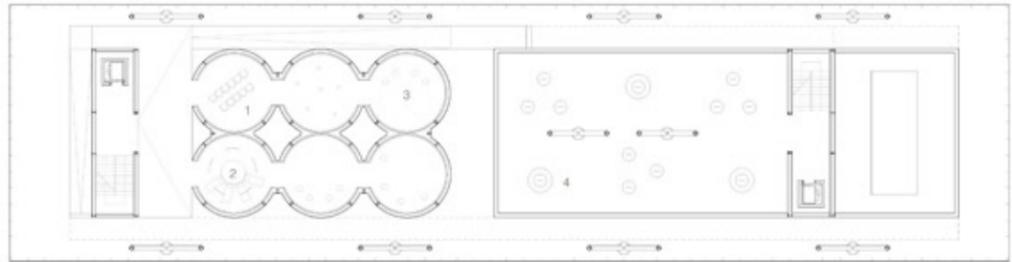
1\_cones d'eau 2\_hall niveau 0 +0.00 m

1\_salle régie 2\_laboratoire multimédia 3\_jeux 4\_salle d'exposition 5\_cafétéria 6\_auditorium niveau -1 -5.70 m échelle 1:200



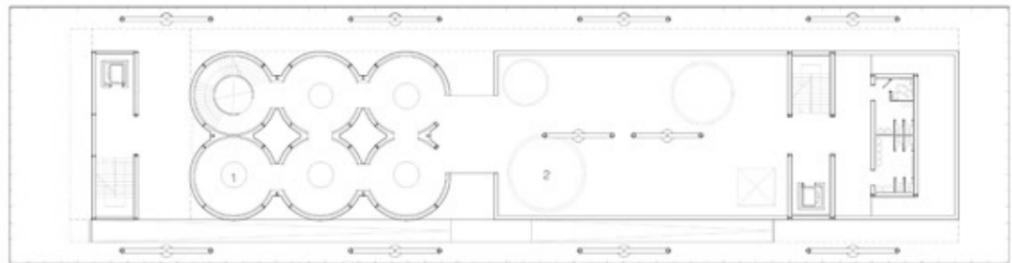
1\_cupole acoustique 2\_cylindre d'eau

niveau 1 + 7.30 m



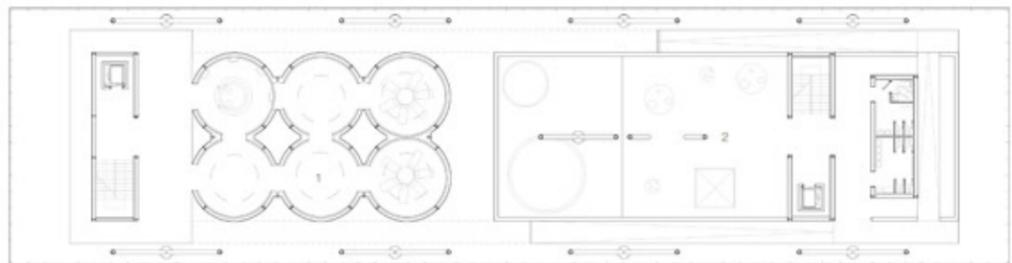
1\_salle video 2\_cupole olfactives 3\_cylindre du sel 4\_place technique pour le nettoyage des bassins

niveau 2 + 11.30 m



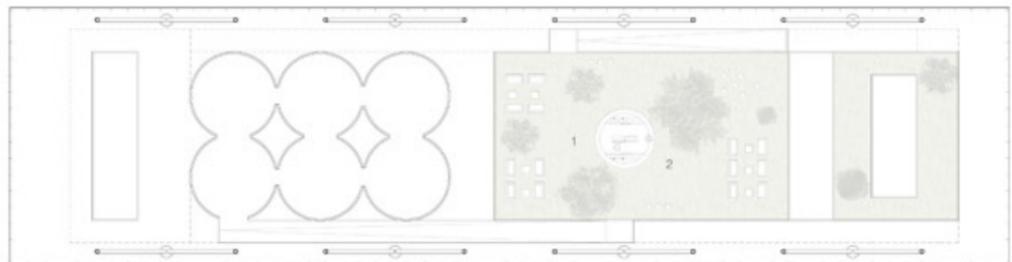
1\_bassin tactiles 2\_bassin des raie

niveau 3 + 15.50 m



1\_planétaire 2\_loyer

niveau 4 + 18.90 m



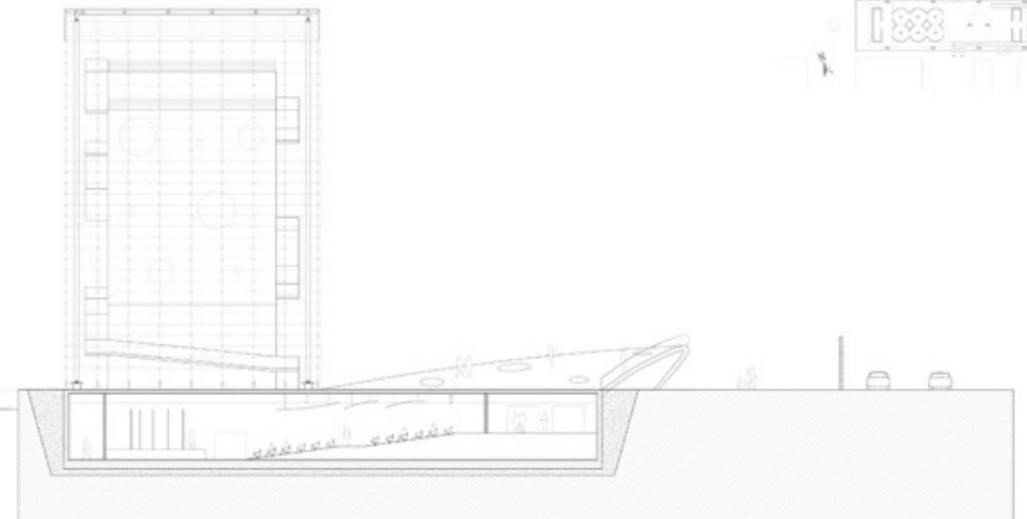
1\_jardin 2\_sushi bar

niveau 5 + 22.60 m

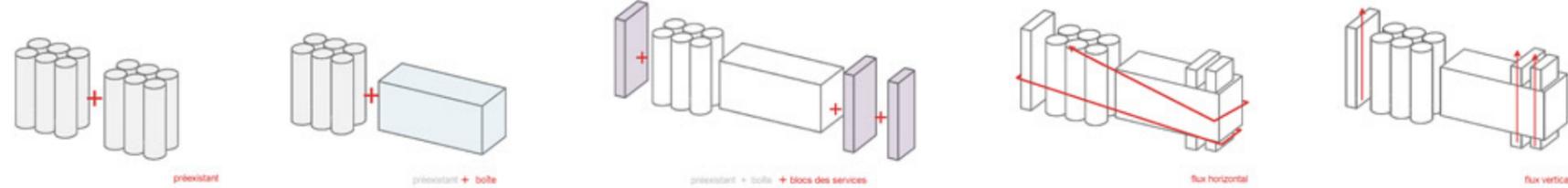


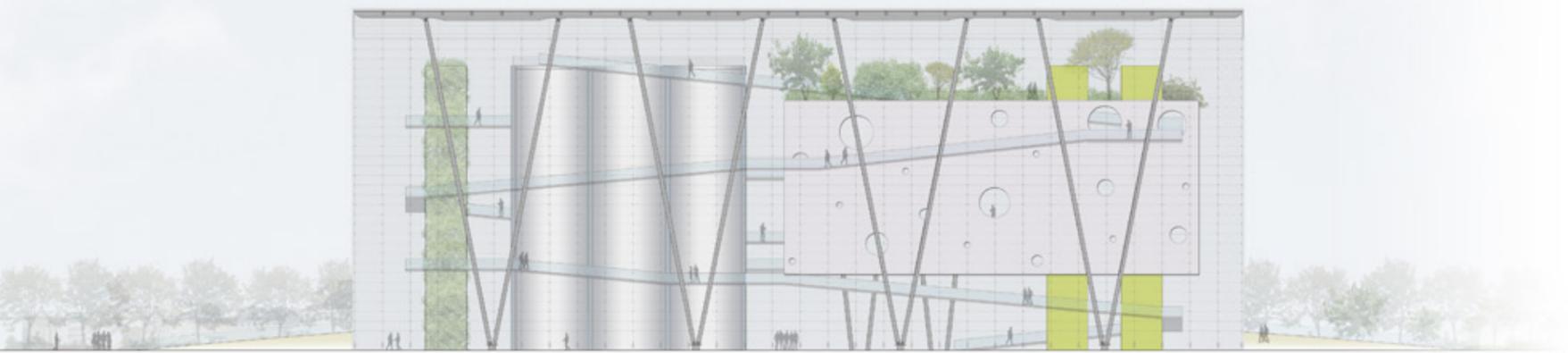
façade sud échelle 1:200

Il existe actuellement 12 silos sur le site. Dans la phase projectuelle, il fut nécessaire de démolir 6 silos afin de créer un nouvel espace répondant aux exigences structurelles et spatiales d'un musée. De cette manière, les salles d'exposition les plus grandes s'organiseront dans ce nouvel espace et les plus petites se trouveront à l'intérieur des anciens silos. Ce nouvel espace, volume sera surélevé et soutenu par deux blocs encastrés contenant des services. L'ancienne structure des silos sera recouverte d'une double peau. Cette dernière, a pour fonction de dissimuler les piliers qui maintiennent le plancher à l'intérieur du silo. La distribution interne est garantie par un système de rampes qui s'enroulent autour du projet mais aussi grâce aux blocs situés à chaque extrémités. La création d'un autre volume enterré introduit de nouveaux services, pas seulement pour les touristes se rendant au musée mais également pour les citadins. On y trouvera donc un auditorium, une salle d'exposition et un atelier multimédias. A cet effet, est prévu un accès direct par la place afin de ne pas avoir à passer par le musée.

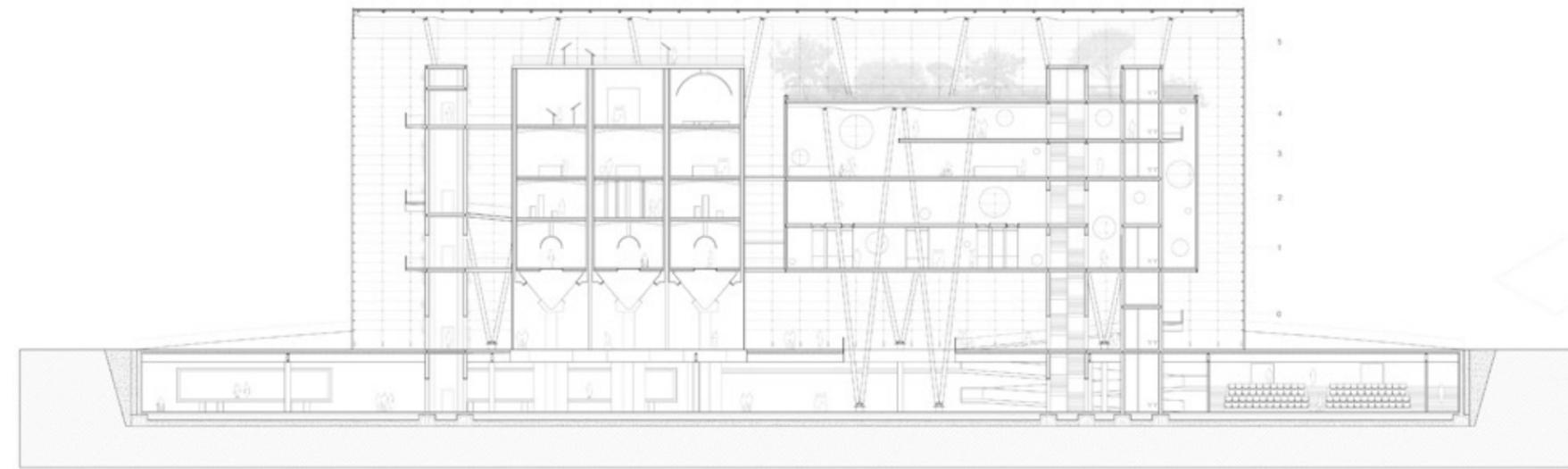


coupe a-a' échelle 1:200

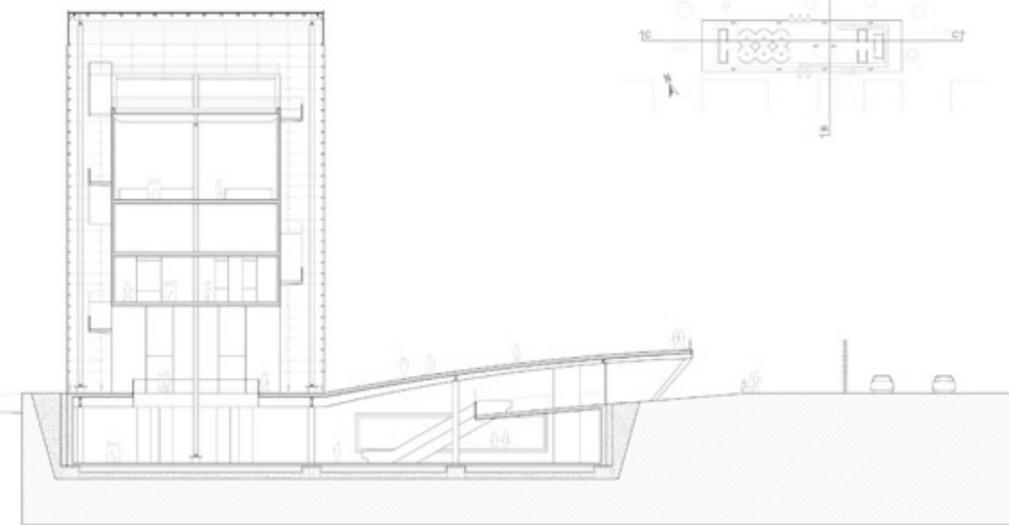
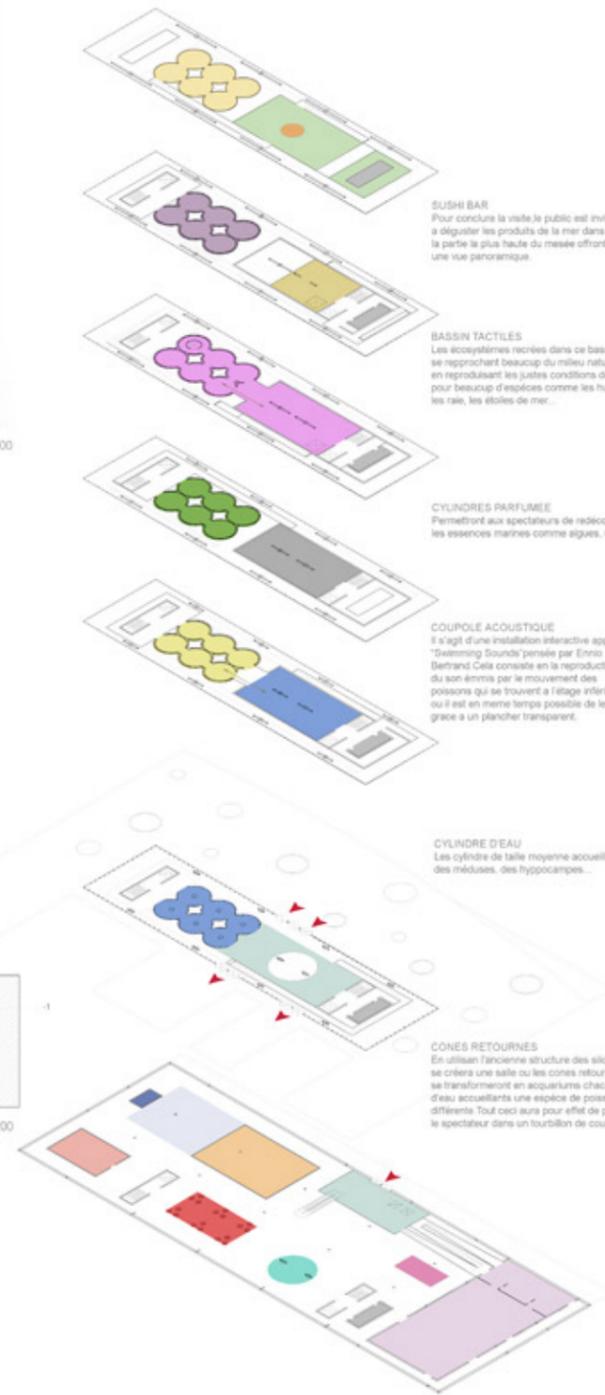




façade ouest échelle 1:200



coupe c-c' échelle 1:200



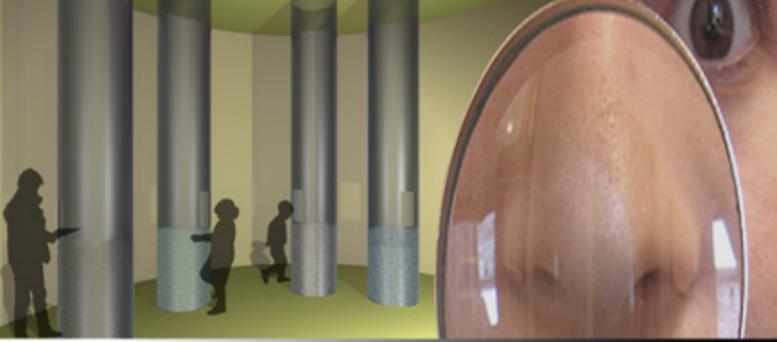
coupe b-b' échelle 1:200



gout



toucher



odorat



vue



ouïe



[...] La mer ...  
Les poètes l'ont chantée,  
les écrivains l'ont décrite,  
mais je ne la retrouve nulle part complètement.  
Chacun a la mer qu'il mérite, je crois...  
Même les meilleures photographies sont décevantes  
Tout est dans le mouvement, le bruit, la couleur,  
le jeu de la lumière et de l'âme...et les sens. [...]

Jean-Pierre Bernard et Claire Mountain